

Sans maintien de la prime « pacte », bloquons les validations et les remontées !

Lors de notre rencontre du 10 septembre dernier, le directeur de l'encadrement a confirmé la suppression de la prime « pacte » pour les IEN CCPD en 2024. L'argument avancé est que celle-ci avait été versée l'an passé à l'occasion de la « première mise en place du pacte » et n'avait pas vocation à être pérennisée, en totale contradiction avec les engagements du cabinet de la ministre en début d'année.

Le SUI-FSU ainsi que le SIEN-UNSA sont intervenus dès le début de la réunion pour protester fermement contre cette décision inacceptable. Nous avons particulièrement insisté sur la nécessaire distinction de cette prime par rapport au CIA. Ce dernier est le résultat de l'appréciation de notre manière de servir, alors que l'indemnité « pacte » vient compenser une charge de travail et des responsabilités supplémentaires qui s'ajoutent à un agenda déjà surchargé. Par ailleurs, nos collègues stagiaires, néo-titulaires et faisant fonction seront de nouveau exclus de tout versement indemnitaire.

Le mépris de notre profession par l'administration centrale atteint un nouveau stade. Malgré nos nombreuses interpellations, le ministère reste sourd à la souffrance d'une grande partie d'entre nous, surchargés de travail et de nouvelles tâches jamais compensées par des moyens supplémentaires et sous pression de hiérarchies toujours plus maltraitantes.

Nous ne sommes pas des chasseurs de primes, dont nous réclamons syndicalement qu'elles soient transformées en points d'indice à la hauteur du travail supplémentaire effectué, mais cette décision est la marque du peu de considération que notre ministère porte à nos fonctions et à notre engagement.

Aussi, nous renouvelons notre appel aux inspectrices et aux inspecteurs chargés d'une circonscription du premier degré, à retenir la validation et la transmission de la répartition des briques de « pacte » à leurs DASEN, et ce tant que la prime ne sera pas rétablie.

Dans l'attente, nous les appelons également, pour celles et ceux qui sont concerné-es, à ne pas signer leurs lettres de mission.

Nous soutiendrons tous nos collègues qui subiraient des pressions de leurs DASEN.

Enfin pour information, en l'absence d'un ministre de l'Éducation nationale de plein exercice, les secrétaires généraux du SUI-FSU et SIEN-UNSA adressent un courrier co-signé au Premier ministre pour réclamer son arbitrage.

Eric Nicollet
Inspecteur de l'Éducation nationale
Secrétaire général du SUI-FSU